



## Close de contrat besoin d'aide

Par **gatch**, le **16/04/2011** à **17:12**

Bonjour,

voila j'arrive a mon 14eme CDD ,qui devraient tous passer pour "close surcroit de travail "( car je fais des temps plein) , et je viens de m'apercevoir que mon employeur faisait passer sur tout les contrats :remplacement d'une personne X differente a chaque mois. Or ceci est totalement faux car je travaille dans le mois avec la personne que je suis censé remplacer,plus fort encore ce mois-ci (etant ASH) je suis censé selon le contrat remplacer un aide soignant de nuit....

\*dans quel interet pourrait-il faire ca ?

\*esce que cela change donc mes droits?

\*je pense etre perdant dans cette histoire que je trouve bizarre (sans vraiment comprendre)

l'arriver de cdi titulaire qui nous sont envoyer( car leur structure va avoir 1ans 1/2 de travaux) me place directement sur le siege ejectable....

\*puis-je exiger un CDI en vu de tout mes contrats?( pour sauver mon travail)

\*la direction peut-elle me refuser une copie de tout mes contrats si besoin est?

\*sont-il dans leur droits de faire cela?

\*l'inspection du travail peut-elle m'aider??puis-je les poursuivre?

\*peuvent t-il ne pas me renouveler selon leur bon vouloir en vue des elements presents?

merci d'avance pour vos reponse car je suis jeune et les notions de droits m'echappent cela impose une pression pour moi depuis fevrier 2010 je dois etre disponible selon leur bon vouloir sans avoir mon mot a dire, on m'as promis un cdi imaginaire, je me sent piéger par rapport a eux /en ayant l'impression de n'avoir aucune protection

Par **gatch**, le **17/04/2011** à **12:07**

svp quelqu'un pourrait au moins me repondre , me dire si c'est vraiment une fraude de la part de mon employeur de faire cela?  
et si je peux me retourner contre eux exemple: forcer le cdi/ou poursuite inspection du travail/prud'hom